



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

ACADEMIE
D'ORLEANS-
TOURS

Décision

portant nomination du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe du ministère chargé de l'enseignement supérieur, session 2020

N° 00000ADTPTR018

Le recteur de l'académie d'ORLEANS-TOURS

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2020 fixant les dates et modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie d'ORLEANS-TOURS, au titre de l'année 2020,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'adjoint technique principal de recherche et de formation de 2^{ème} classe, session 2020, dans l'académie d'ORLEANS-TOURS :

Madame BOBLETER Fanny, attachée d'administration de l'etat hors classe, présidente, Université de Tours, Tours.

Monsieur DAILLOUX Philippe, ingénieur de recherche de 1^{ère} classe, vice-président, Université de Tours, Tours.

Monsieur DARET Christian, ingénieur d'études hors classe, expert, Université d'Orléans, Orléans.

Madame GORDON Florence, ingénieure d'études de classe normale, Université de Tours, Tours.

Monsieur SAVARY David, assistant ingénieur, Université de Tours, Tours.

Madame LAGIERE Florence, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université de Tours, Tours.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à *Orléans*, le *26/06/2020*

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale de l'académie
La rectrice de l'académie d'ORLEANS-
TOURS

Chantal LE GAL